

De l'aveu... à la preuve scientifique

Eviter l'erreur judiciaire : l'expert peut-il éclairer la justice ?



Epreuve de l'Eau bouillante

ORDALIES :
l'épreuve de l'eau bouillante pour déterminer la culpabilité de l'accusé.



AUTOPSIE :
Tableau de Enrique Simonet sur l'anatomie du cœur, peint en 1890. Lors de l'examen du corps puis de l'autopsie, le médecin légiste cherche à dater le décès et à en préciser les causes.

ANALYSES :
de nombreux prélèvements sont réalisés en vue de leur analyse au laboratoire : ADN, toxicologie, anatomo-pathologie, ... Les techniques d'analyses évoluent très vite et rendent détectables ce qui ne l'était pas.



INSECTES :
mouches venant se nourrir sur un cadavre. Les insectes présents sur un corps peuvent apporter de nombreuses informations sur les circonstances du décès et sa datation, surtout lorsque le corps est décomposé.



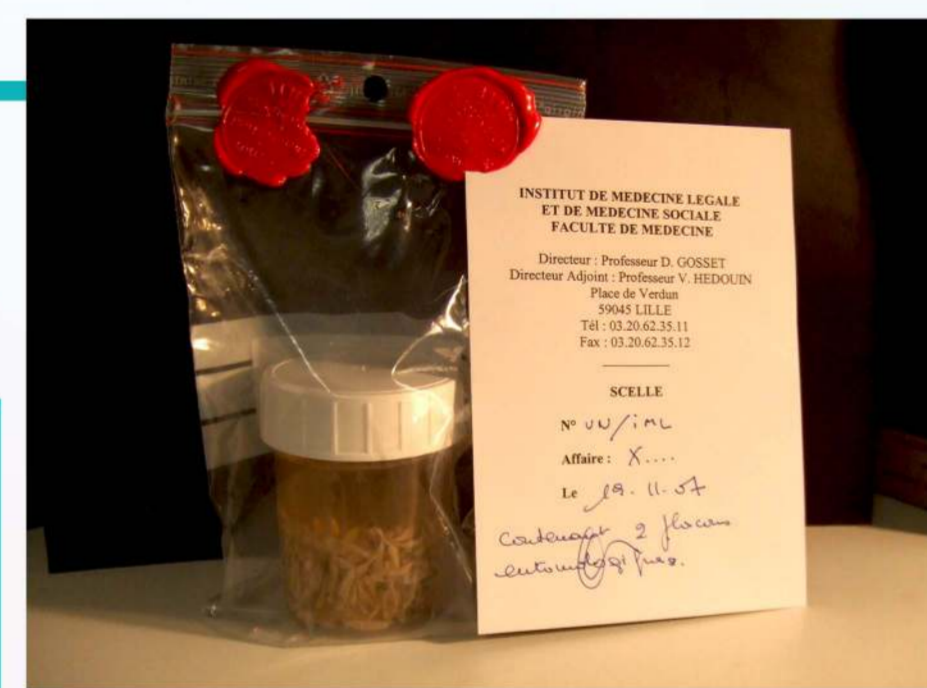
TORTURE :
le recours à la question ordinaire pour obtenir les aveux.

RELIGION :
son influence dans la vie judiciaire.



SCELLE :

tous les prélèvements font l'objet d'un scellé qui garantit leur intégrité. Ce scellé ne peut être brisé que sur réquisition d'un magistrat.



L'objectif de cet atelier : Mettre en évidence les outils dont dispose le juge pour trouver la vérité, éviter l'erreur en justice, et ce à deux époques (au XVIII^e et en 2018), le tout sur fond d'une véritable affaire criminelle jugée devant le parlement de Flandre.

2 mars 1714, Douai, Guillaume Monier est retrouvé mort à son domicile. Le lieutenant général Hustin suspecte l'épouse du défunt. Madame Margueritte ne serait effectivement pas étrangère à ce départ quelque peu prématuré ... alors, coupable ou non coupable ?

A l'occasion de cet atelier, le Centre d'Histoire Judiciaire vous permettra de reconstituer un procès d'Ancien Régime et de décider du sort de Madame Margueritte. Dans un premier temps, vous découvrirez les moyens utilisés et mis en oeuvre par la justice de l'époque pour concourir à la manifestation de la vérité (ordalies, tortures, expertises, etc.). Dans un second temps, l'Unité de Taphonomie Médico-Légale vous proposera d'abord ce procès, mais cette fois-ci en 2018 avec les outils scientifiques (autopsie, insectes, analyses, etc.) qui peuvent être mis au service de la justice pour éviter l'erreur judiciaire.